

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON

Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal du 11 mai 2023

Présents : 8

Absents : 3

Le 11 mai deux mille vingt-trois (11/05/2023)

Le conseil municipal de la commune de SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle LAVILLE, Maire.

Présents : Mrs ARTO Jean - DEL GRANDE Stéphane JAMMES Patrick

Mmes GUILHON Sylvie - FRANCOIS Johanna – LAVILLE Marie-Noëlle - PALIX Fabienne - SAIMMAIME Isabelle

Absent(s) excusé(s) –, PASERO Fabien, PAMIES Sophie

Absent(s) : GUILHON Jérémie.

Pouvoirs : PASERO Fabien a donné pouvoir à ARTO Jean, PAMIES Sophie a donné pouvoir à GUILHON Sylvie

Secrétaire de séance : PALIX Fabienne

Points abordés

Approbation du PV du 27 avril 2023

DELIBERATION : TRAVAUX DE GROS ŒUVRE DE LA SALLE COMMUNALE

Cette délibération s'inscrit dans le projet de rénovation de la salle communale adopté en séance du conseil municipal du 21 janvier 2021.

Dans la suite de ce conseil, Madame la maire a déposé une demande de subvention auprès de la préfecture et de la région AURA pour obtenir les subventions permettant la réalisation de cette rénovation.

Une subvention DETR a été accordée pour un montant de 62 228 € correspondant à 40% du plan de financement.

La demande auprès de la région est en cours d'instruction et passera en commission dès lors que des ordres de service seront transmis.

Le maître d'œuvre chargé du chantier a actualisé le budget du projet en faisant appel à un économiste de la construction ceci afin de permettre l'élaboration du marché de travaux au plus près des coûts actuels.

Le budget prévisionnel actualisé reste dans le budget initial déposé pour les demandes de subventions tout en intégrant un volet gros œuvre.

En effet, au vu de la problématique - très ancienne - du cloisonnement de la salle très gênant pour la tenue des animations une expertise a été faite pour envisager d'y remédier.

Ainsi il s'avère possible :

- qu'une intervention préalable de gros œuvre permettrait d'agrandir la liaison entre les deux parties de la salle

- de répondre à la demande des usagers (associations) de création d'une porte de service dans la cuisine facilitant ainsi l'accès.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par : 7 voix pour, 3 voix contre (Sylvie GUILHON, Fabienne PALIX et Sophie PAMIES) et 0 abstention :

- AUTORISE Madame la Maire à signer la commande de travaux de gros œuvre d'un montant de 19200€ TTC.

Séance clôturée à 19 h 45

La maire

LAVILLE Marie-Noëlle



La secrétaire de séance

PALIX Fabienne

A blue ink signature of Fabienne Palix, written in a cursive style.